

Statistiques : les étrangers parmi nous

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 867

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les étrangers parmi nous

■ (ag) Les tableaux statistiques sont une captivante lecture: ils ont un sens, ils en disent long, ils démentent beaucoup d'affirmations subjectives, ils rendent possible, même, quelques découvertes.

Lisez le numéro d'avril de *La vie économique*! Tout sur les étrangers.

Premier constat: leur nombre est stable. Ce qu'on appelle la population résidante permanente, sans les saisonniers, les fonctionnaires internationaux, les demandeurs d'asile et, bien sûr, les frontaliers, c'est-à-dire les étrangers qui sont au bénéfice d'un permis annuel ou d'établissement représentaient, en 1986, 956'000 personnes. C'est le même nombre qu'il y a 15 ans. Les grands départs des années de récession, 1975-1979, se comblent lentement.

Avec retard sur la conjoncture, l'augmentation s'est accélérée en 1968: + 16 000 (+ 1,7%). Par rapport à la population totale, on tend lentement vers le 15%. Moyenne suisse 14,7%. Le 20% d'étrangers par rapport à la population permanente n'est dépassé que dans trois cantons latins: Genève (30%), Tessin (24%), Vaud (21%).

Les nationalités

Les très gros contingents sont constitués de résidents venus de pays limitrophes ou proches de la Suisse. Les Italiens d'abord, 388 000, puis les Espagnols 110 000. A elles seules, ces deux nationalités font plus de la moitié de l'ensemble.

Mais, dans le détail, à relever que:

- Les Allemands constituent un groupe important. Ils sont 80 000. En troisième rang, juste derrière les Espagnols, beaucoup plus nombreux que les Turcs (52 000) et, pour quelques milliers, que les Yougoslaves. Les Français, eux aussi, sont en force (47 000).

- Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les étrangers n'ont qu'une idée: rester définitivement chez nous, l'émigration d'étrangers quittant la Suisse est sensible pour certains

groupes. Notamment les Italiens dont l'effectif diminue de 4000. Certes il faut, dans cette réduction, tenir compte des naturalisations (1700), ou des mariages avec un Suisse (486 Italiennes ont épousé un Suisse), de quelques décès, mais aussi du redressement économique de l'Italie.

- Les étrangers sont attirés par les centres économiques où sont offerts les emplois, cela va de soi. En chiffres absolus, Zurich accueille le plus gros contingent (187 000).

Mais il y a aussi, passionnantes à observer, des affinités nationales. Les Italiens, bien sûr, sont nombreux au Tessin et en Suisse romande. Mais leur implantation en Suisse allemande est forte. Le plus gros contingent est à Zurich (20%), plus que Vaud et Genève réunis.

En revanche, de manière exceptionnelle, trois catégories se regroupent sur Vaud et Genève. Ce sont les Es-

pagnols, les Portugais et les nationalités les plus diverses, outre les Français. Chaque fois, presque la moitié du contingent.

L'assimilation vaudoise

La population étrangère a augmenté de 16 000 en 1986. Presque le quart se retrouve dans le seul canton de Vaud: 3761. Le décalage est très net avec tous les autres cantons qui ne dépassent pas 1600 (Zurich, Genève, Valais).

Le service des statistiques vaudois a expliqué que la transformation des permis (saisonniers en annuels, annuels en établis) facilitait les regroupements familiaux. C'est vrai. Mais les mêmes phénomènes devraient jouer pour les autres cantons, proportionnellement aux octrois de permis. Or tel n'est pas le cas.

Vaud doit donc bénéficier de migrations internes d'étrangers. Canton où il y a encore un peu de place, et une certaine douceur de vivre. Peu conquérant, mais doué d'un pouvoir assimilant; il y a des siècles qu'il vit de son (ses) charme(s).

ETRANGERS

Naturalisation facilitée

■ (ag) Par rapport à 1970, la population étrangère résidant en Suisse n'a pas augmenté. Mais sa structure s'est profondément modifiée. Il y a 15 ans, le 37% des étrangers jouissait d'un permis d'établissement, aujourd'hui le 79% est dans cette situation.

Le permis d'établissement n'est délivré qu'après 10 ans de séjour ininterrompu (5 ans, dans certains cas). Autrement dit, il s'agit d'étrangers bien intégrés, dont les enfants très souvent sont nés en Suisse. On estime à 300 000 les jeunes étrangers âgés de moins de 25 ans, nés ou élevés en Suisse.

La modification de la structure de la population étrangère aurait dû entraîner une forte augmentation du nombre des naturalisations. Or ce nom-

bre est resté stable: 1% de la population résidante, 9000 par année.

Les Groupements patronaux vaudois partent de ce constat pour proposer une simplification de la procédure cantonale, d'une complexité décourageante. L'essentiel de la compétence appartient en effet aux cantons, libres de prendre d'utiles initiatives.

La proposition consiste à éviter les auditions multiples, les rapports accumulés. Elle est pertinente, elle va dans le sens d'une motion socialiste déjà acceptée par le Grand Conseil, celle de Raymond Durussel (les GPV, dommage! ne citent ni l'auteur, ni sa couleur.)

Il vaut pourtant la peine que se conjuguent les efforts. Car les résistances sont fortes. Celles des xéno-